

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF**

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
AVIS PUBLIC**

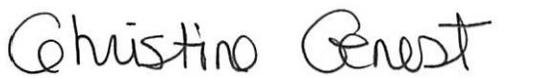
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Christine Genest, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,

QU'en conformité avec l'article 148 du Code Municipal, le conseil municipal a adopté la résolution numéro 2017-12-216 fixant le calendrier des séances ordinaires pour l'année civile 2018 comme suit :

Lundi 15 janvier 2018 à 19 h 00
Lundi 12 février 2018 à 19 h 00
Lundi 12 mars 2018 à 19 h 00
Lundi 9 avril 2018 à 19 h 00
Lundi 14 mai 2018 à 19 h 00
Lundi 11 juin 2018 à 19 h 00

Mardi 3 juillet 2018 à 19 h 00
Lundi 27 août 2018 à 19 h 00
Lundi 10 septembre 2018 à 19 h 00
Mardi 9 octobre 2018 à 19 h 00
Lundi 12 novembre 2018 à 19 h 00
Lundi 10 décembre 2018 à 19 h 00

DONNÉ à Saint-Ubalde, ce 21 décembre 2017



Christine Genest
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Saint-Ubalde, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis, ci-annexé, en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, entre 13h00 et 16h30 de l'après-midi, le 21^{ième} jour de décembre 2017

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 21^{ième} jour de décembre 2017.



Christine Genest
Directrice générale et secrétaire-trésorière